

Image not found or type unknown



Enfant mineure de 16 ans et demi scolarisée

Par **lou lou**, le **01/04/2008** à **11:10**

bonjour, rnma fille agée de 16 ans et demi est enceinte est-elle émancipée d'office ,rnet ou doit-elle résider sachant que son petit ami a 26 ans.rndoit-elle rester sur notre numéro de sécurité sociale et on doit-elle se déclarer en faisant sa déclaration de grossesse,peut-elle auusi arrêter ses études ,merci